

Remous au sein du Conseil présidentiel des villes

En deux mois, cette instance installée par Macron en 2018 a enregistré trois démissions

Et de trois. Avec la démission de Saïd Hammouche, président fondateur du cabinet de recrutement spécialisé dans la promotion de la diversité Mozaïk RH, c'est le troisième départ du Conseil présidentiel des villes (CPV) en deux mois, après ceux de l'humoriste Yassine Belattar et de Mohamed Mehmache, président de la coordination « Pas sans nous ».

« Ecœuré » par la polémique sur le voile, M. Belattar a déploré « les humiliations subies par les habitants des quartiers (...) pour ce qu'ils sont » dans une lettre ouverte au président de la République publiée dans les pages de *Libération*, tandis que M. Mehmache a déclaré sur France Info ne « plus se sentir à [sa] place », tout en dénonçant « les dérives » du discours politique. Quant à M. Hammouche, qui a annoncé sa décision lors de la dernière réunion du CPV, le 25 novembre, il explique : « On a travaillé, on a alerté, on a fait des propositions, mais il n'y a personne pour porter nos sujets. »

Installé en grande pompe par Emmanuel Macron le 22 mai 2018 – le même jour, le « rapport Borloo » était balayé –, le CPV, composé de 25 personnalités issues des quartiers ou œuvrant pour les quartiers, devait incarner la nouvelle « méthode » Macron et alimenter la réflexion du président en matière de politique de la ville. Un an et demi après son lancement, il est difficile de comprendre son rôle. Et encore plus de mesurer son poids, notamment auprès du chef de l'Etat, qui n'a assisté à aucune réunion depuis sa

mise en place. Malgré les « déceptions » et les « frustrations », certains membres du Conseil défendent l'action de cette instance qui, veulent-ils croire, n'est pas « enterrée ». « La discrétion n'est pas synonyme d'inertie ou d'incompétence », plaide le commissaire divisionnaire Abdelkader Haroune, dans une note écrite récapitulant les travaux du conseil.

La plupart se définissent comme des « lanceurs d'alerte », le ministère de la cohésion des territoires évoque des « échanges directs et sans filtre ». Pour l'Elysée, le CPV est une « courroie de transmission assez libre et informelle » qui « nous amène à réfléchir ». Les « gilets jaunes » ? « Le ministère de la cohésion des territoires voulait savoir si les quartiers allaient se joindre au mouvement, raconte le journaliste Adile Farquane. Nous avons activé nos réseaux, fait venir des leaders associatifs... » Le thème de l'immigration au menu du grand débat ? « Inadmissible ! », s'est à l'époque indigné le Conseil. En vain.

« Rôle pas assez concret »

Les stages de troisième pour les collégiens des quartiers ? « Grâce au CPV, nous avons réalisé qu'il fallait étendre le dispositif aux lycéens des bacs pro », fait-on valoir au ministère de la cohésion des territoires. Les emplois francs (dispositif permettant à un employeur qui embauche un demandeur d'emploi résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville de bénéficier d'une prime) ? « Inefficace en l'état », a tancé le CPV. Les JO 2024 ? « Nous maintenons la pres-

Emmanuel Macron, lors de l'annonce de mesures en faveur des quartiers populaires, à l'Elysée, le 22 mai 2018.

LUDOVIC MARIN/AFP



sion pour que ces Jeux profitent vraiment aux quartiers et à leurs habitants, à tous les niveaux, martèle Majid El Jarroudi, à la tête de l'Agence pour la diversité entrepreneuriale. On veut de vrais emplois qualifiés, des nominations symboliques à la tête du COJO [comité d'organisation des Jeux olympiques]... »

« Certains membres nous ont fait savoir qu'ils trouvaient leur rôle pas assez concret, mais nos discussions peuvent pourtant déboucher sur des choses très concrètes, souligne-t-on à l'Elysée. Ils ne se sont pas gênés pour nous dire qu'en gérant les emplois aidés on était complètement à côté de la plaque. Nous avons donc créé les PEC [parcours emploi compétences]. »

Divisé en petits groupes de travail thématiques – emploi et insertion, éducation, JO... – le CPV, qui se réunit au complet (ou presque) tous les trois mois en moyenne, reçoit également des invités. Au-delà de la présence quasi systématique de Julien Denormandie, le ministre de la ville et du logement, ont été reçus François-Antoine Mariani,

conseiller politique de la ville auprès du premier ministre, Gabriel Attal, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, ou encore Jean Castex, délégué interministériel aux JO 2024.

Lors de la dernière réunion, le 25 novembre, c'est Laurent Nunez, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, qui était présent. A l'ordre du jour du CPV, une demande : que le gouvernement cesse d'utiliser le mot « communautarisme » « à tout bout de champ ». Sans effet. Trois jours plus tard, le ministre de l'intérieur réunissait tous les préfets pour leur demander de faire de la lutte contre « l'islamisme et le

Des membres du Conseil défendent l'action de cette instance qui, veulent-ils croire, n'est pas « enterrée »

communautarisme » une « mission prioritaire ». Prochain « gros » dossier pris en main par le CPV : le plafond de verre dans la haute fonction publique. Encore faudrait-il savoir quelle est la proportion de personnes issues de la diversité parmi les 500 postes « dis-

crétionnaires » de la haute fonction publique. Aucune administration n'a encore transmis les listes de noms demandées. Mais elle serait de moins de 1 %, selon les estimations du CPV. « Nous avons proposé la création d'une instance consultative chargée de soumettre des profils et de produire chaque année un rapport public pour voir où on est », explique le commissaire Haroune.

« Le président retient-il nos préconisations ? Pas sûr... On ne sait pas », s'interroge Laëticia Nonone, fondatrice de l'association Zonzon 93, qui se dit « toujours aussi déterminée à faire bouger les lignes ». ■

LOUISE COUVELAIRE